

## **Environnement**

### **7.00 - NUISANCES AERIENNES - SOUTIEN AUX INITIATIVES DE L'ASSOCIATION DE DEFENSE CONTRE LES NUISANCES AERIENNES (ADNA)**

Depuis de nombreuses années la commune a inscrit son action aux côtés des populations victimes des nuisances générées par l'accroissement du volume de l'activité et du tonnage des appareils fréquentant l'aéroport Cannes-Mandelieu, situé en zone habitée.

La commune souhaite poursuivre son engagement et s'associer aux demandes de l'Association de Défense contre les Nuisances Aériennes (ADNA), notamment sa motion prise lors de son assemblée générale du 13 octobre 2016.

L'ADNA appelle :

- Les différents responsables de l'Aéroport Cannes-Mandelieu et de l'Aviation Civile à prendre dans l'urgence des mesures nécessaires drastiques pour enfin réduire les nuisances que subissent les riverains depuis de trop nombreuses années.
- Tous les élus des communes concernées ainsi que M. Le Sous-Préfet à user de leur pouvoir de police et du poids de leur représentativité afin d'assurer enfin une tranquillité publique aux riverains par une diminution significative des nuisances générées par l'Aéroport Cannes Mandelieu et l'adoption rapide des solutions pratiques.

Il est proposé au Conseil Municipal de soutenir les initiatives prises par l'ADNA afin de réduire les nuisances dont sont victimes les habitants des communes survolées et d'alerter les pouvoirs publics sur l'évolution préoccupante de la situation actuelle.